

Miramas récompensée pour la préservation de ses ressources en eau

La Ville de Miramas a reçu lundi 9 décembre le premier prix du concours Environnement sur la thématique « L'eau, une ressource à protéger ». Un concours organisé par Provence tourisme, dans le cadre du label Villes et Villages fleuris.

Lutte contre le gaspillage, notamment par la mise en circuit fermé de l'ensemble des fontaines ou points d'eau, optimisation du traitement et de la distribution de l'eau, récupération des eaux de pluie, arrosage des espaces verts à l'eau brute... Ce prix vient récompenser toute une série de mesures concrètes mises en place par la Ville depuis 2008 pour gérer et préserver ses ressources en eau et ainsi répondre aux défis environnementaux et au changement climatique.

Le jury a particulièrement apprécié :

- La création de **parkings éco-conçus** (au Village de marques et sur le boulevard de l'Olympie) permettant à l'eau de pluie de s'infiltrer directement dans le sol et ainsi de diminuer les risques d'inondation, conserver l'humidité bénéfique à la biodiversité et baisser la température.
- La création de **noues filtrantes** (ou fossés végétalisés, à la Maille 3 ou sur le parking du Village de marques) pour capter et guider les eaux de pluie vers des zones filtrantes et recharger les nappes phréatiques.
- La **mare artificielle de Cabasse**, une zone humide réalisée avec le concours des élèves du campus Fontlongue, qui participe à la préservation d'espèces protégées comme le Triton palmé ou l'Agrion de Mercure (libellule).

Retrouvez, en vidéo, les interviews du maire de Miramas, Frédéric Vigouroux, et de Géraldine Buti, adjointe déléguée à l'environnement et au développement durable.

CONTACTS

Betty Reboul — Journaliste - Relations presse

Ville de Miramas

04 90 17 48 36 · b.reboul@mairie-miramas.fr

Caroline Lips — Journaliste - Relations presse

Ville de Miramas

04 90 17 52 85 · c.lips@mairie-miramas.fr